

Genève, date du timbre

Concerne : séance d'information Oulpan - Session 2021/2022

Chers élèves et futurs élèves,

Comme chaque année, nous avons le plaisir de vous convier à notre séance d'information et d'inscription au cours pour la session 2021-2022 de l'Oulpan.

Cette séance aura lieu, en présence de nos professeurs le :

Mardi 31 août 2021 à 19h00

Communauté Israélite de Genève,
Avenue Dumas 21, 1206 Genève
Amphithéâtre, 1^{er} étage,
suivi d'une verrée

Durant cette séance, nous vous présenterons notre programme, les horaires des cours. Les cours débuteront le 2 septembre 2021.

Veuillez nous ramener lors de la réunion le formulaire en pièce jointe dûment complété et signé, ou nous le retourner.

Nous serons heureux de vous rencontrer et dans l'intervalle, nous vous souhaitons à tous un bel été.

Elias FRIJA
Secrétaire général

Annexes : Formulaire d'inscription, 1 BVR

OULPAN 2021 - 2022



Élève

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Pays :

Tel. privé Tel. pro :

Tel. portable : E-mail :

Profession :

Date/Lieu de naissance :

Cours

Niveau : Horaire :

Tarif annuel

- Adulte
- Jeune 14 - 17 ans
- Fournitures 14 - 17 ans

Membre*

- CHF 750*
- CHF 450*
- CHF 50

Non-membre

- CHF 950
- CHF 750
- CHF 75

*Membres cotisants ou enfants de membres

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour être inscrit ou réinscrit à votre cours, la totalité de la facture d'Oulpan doit être acquittée (à l'aide du bulletin de versement y relatif), ceci avant la date du premier cours prévu le **2 septembre 2021**.

En cas d'inscription en cours d'année scolaire, la facture d'Oulpan devra également être acquittée avant la date de votre premier cours.

Nous attirons votre attention sur le fait que seules les personnes à jour de leur(s) facture(s) avec la CIG pourront s'inscrire ou se réinscrire aux cours d'Oulpan.

Si un désistement intervient en cours d'année scolaire de l'Oulpan, l'écolage est dû dans sa totalité et il n'y aura pas de remboursement au prorata.

Conditions valables dès le **31 août 2021**

Elias FRIJA
Secrétaire général

Bon pour accord

Genève, le